



## Guy Du Pont, Ad.E.

Associé

### Bureau

Montréal

### Tél.

514.841.6406

### Courriel

gdupont@dwpv.com

### Expertise

Règlement de différends

Enquêtes et droit pénal des affaires

Différends en matière fiscale

### Barreau

Colombie-Britannique, 2022

Ontario, 1983

Québec, 1976

## La pratique de Guy est axée sur les litiges complexes aux enjeux cruciaux.

Depuis plus de 40 ans, il fournit des conseils sur un large éventail de dossiers relevant notamment de la fiscalité, du droit des sociétés, du droit criminel, du droit constitutionnel et du droit de l'environnement. Il détient une expertise particulière et connaît un grand succès dans la représentation de clients lors d'actions collectives et d'appels importants devant la Cour canadienne de l'impôt.

Les conseils stratégiques et ses talents de plaideur hors pair font de Guy un leader dans ses champs de pratique. Guy est classé parmi les meilleurs avocats (*Band 1*) par *Chambers Canada* dans les catégories Règlements de différends : Québec et Fiscalité : litige.

En 2014, il s'est vu décerner la médaille de la Cour canadienne de l'impôt en reconnaissance des services rendus à la Cour de l'impôt.

### MANDATS REPRÉSENTATIFS

#### Association canadienne des libertés civiles

Représentation sur une base *pro bono* de l'Association canadienne des libertés civiles à titre d'intervenante dans *S.L. c. Commission scolaire des Chênes*, où la Cour suprême du Canada doit décider dans quelles circonstances des parents peuvent demander l'exclusion de leurs enfants de cours imposés par le Ministère de l'Éducation au motif qu'ils portent atteinte à leur liberté de religion.

#### BCE Inc.

Représentation avec succès de BCE Inc. et de Bell Canada dans le cadre de leur appel devant la Cour suprême du Canada dans une cause historique de droit commercial concernant le projet de privatisation de BCE d'une valeur de 51,7 milliards de dollars. Le jugement de la Cour suprême dans cette affaire sert maintenant de référence au Canada en matière d'approbation de plan d'arrangement et de recours pour abus. Il a également permis de clarifier le droit en ce qui concerne les devoirs des administrateurs de sociétés ouvertes dans le contexte d'une opération de changement de contrôle éventuelle. Il s'agit également de la cause de droit commercial dont le processus d'appel devant la Cour suprême du Canada a été le plus expéditif. La Cour suprême du Canada a entendu l'appel et rendu une décision unanime en faveur de BCE moins de 30 jours après le dépôt de la demande d'autorisation d'interjeter appel du jugement de la Cour d'appel du Québec révoquant l'approbation du plan d'arrangement projeté de BCE qui avait été accordée par le juge Silcoff de la Cour supérieure du Québec à l'issue d'un long procès qui s'est déroulé très rapidement.

#### Les Entreprises Ludco Ltée

Représentation d'Entreprises Ludco Ltée dans le cadre de sa contestation fructueuse de cotisations fiscales établies par le gouvernement fédéral relativement au caractère déductible d'intérêts sur des emprunts contractés en vue de l'achat d'actions (devant la Cour canadienne de l'impôt, la Cour fédérale (Canada), la Cour d'appel fédérale et la Cour suprême du Canada).

# DAVIES

## **Guy Du Pont, Ad.E.**

Associé

## **Bureau**

Montréal

## **Tél.**

514.841.6406

## **Courriel**

gdupont@dwpv.com

### **Pharmascience Inc.**

Représentation fructueuse de Pharmascience Inc. et obtention du rejet d'une action collective de 3,9 milliards de dollars intentée contre des fabricants de médicaments génériques à la suite d'allégations de fixation de prix inappropriés pour des médicaments subventionnés dans le cadre du régime d'assurance-médicaments provincial.

### **Université Concordia**

Représentation avec succès de l'Université Concordia dans l'affaire *Bisaillon c. Université Concordia* devant la Cour suprême du Canada. Davies a plaidé que la Cour supérieure n'avait pas compétence pour entendre une action collective initiée par Bisaillon qui réclame le versement par Concordia de bien au-delà de 100 millions de dollars au régime de retraite de ses employés.

### **Chambre de commerce du Canada**

Représentation, avec succès, de la Chambre de commerce du Canada en faveur de Wal-Mart devant la Cour suprême du Canada, en appel d'une décision concernant l'étendue du droit d'un employeur de cesser ses activités, y compris dans les cas où la raison de la fermeture de l'entreprise serait le refus de l'employeur de traiter avec un syndicat ayant récemment obtenu son accréditation. Les juges de la Cour suprême ont décidé à la majorité que bien qu'un comportement antisindicaliste puisse, en principe, constituer le fondement pour l'octroi d'une indemnisation aux termes des dispositions du *Code du travail* (Québec) relatives aux pratiques déloyales de travail, les dispositions en matière de congédiement injustifié supposent la poursuite des activités de l'entreprise.

### **Highshare Inc.**

Représentation de divers contribuables devant la Cour d'appel du Québec dans le cadre d'un litige les opposant à Revenu Québec et concernant la qualification d'un abri fiscal.

### **EDF Renewables Canada Inc.**

Représentation d'EDF Renewables Canada Inc. dans le cadre d'un appel devant la Cour canadienne de l'impôt visant à déterminer si trois parcs éoliens du Québec font partie des immobilisations ou des stocks de l'entreprise aux fins de l'impôt.

### **Client confidentiel**

Représentation d'un particulier fortuné devant la Cour canadienne de l'impôt dans le cadre d'un litige concernant des opérations dites « à double option » sur des contrats de change à terme.

### **Client confidentiel**

Représentation d'un client confidentiel, en sa qualité de tiers innocent mêlé à une enquête menée par l'unité permanente anti-corruption (UPAC) du Québec.

## **DISTINCTIONS**

American College of Trial Lawyers — Membre « Fellow »

Barreau du Québec — Avocat émérite

# DAVIES

## Guy Du Pont, Ad.E.

Associé

### Bureau

Montréal

### Tél.

514.841.6406

### Courriel

gdupont@dwpv.com

*Chambers Global : The World's Leading Lawyers for Business* — Fiscalité : litige (*Band 1*); règlement de différends : litige (*Band 1*)

*Chambers Canada : Canada's Leading Lawyers for Business* — Litige commercial général : Québec (*Band 1*); fiscalité : litige (*Band 1*)

*Benchmark Canada* — Prix d'excellence du Temple de la renommée — Récipiendaire

*Benchmark Canada : The Definitive Guide to Canada's Leading Litigation Firms & Attorneys* — Parmi les 50 meilleurs avocats plaidants au Canada (2017-2024)

*Benchmark Canada: The Definitive Guide to Canada's Leading Litigation Firms & Attorneys* — Arbitrage (étoile du litige); droit commercial (étoile du litige); droit criminel (étoile du litige); différends en matière fiscale (étoile du litige)

*International Tax Reviews Tax Controversy Leaders*

Guide intitulé *World Tax : The Comprehensive Guide to the World's Leading Tax Firms* publié par la *International Tax Review* — Litige fiscal (très réputé)

*The Legal 500 Canada* — Règlement de différends : Québec (Tableau d'honneur); fiscalité (juriste éminent)

*The Lexpert/American Lawyer Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada* — Litige : fiscalité des entreprises

*Lexpert Special Edition : Litigation*

*Lexpert Guide to US/Canada Cross-Border Lawyers in Canada* — Règlement de différends

*The Canadian Legal Lexpert Directory* — Litige : fiscalité des entreprises (le plus fréquemment recommandé); planification successorale et planification fiscale des particuliers : litige en matière de successions; litige : réglementation et droit public

*The Best Lawyers in Canada* — Règlement extrajudiciaire des conflits; juridictions d'appel (avocat de l'année 2021, Montréal); litige, haut risque; défense pénale; litige, droit des sociétés/droit commercial; droit fiscal (avocat de l'année 2017, Montréal)

*Who's Who Legal : Corporate Tax* — Règlement de différends fiscaux; *Who's Who Legal : Canada* — Fiscalité des entreprises

Médaille de la Cour canadienne de l'impôt — Services rendus

Université d'Ottawa, section de droit civil de la Faculté de droit — Ordre du mérite

Association des avocats de la défense de Montréal— 40 années de pratique en droit pénal

Guide d'Expert intitulé *Best of the Best*; Guides d'Expert — Crimes économiques

## MATIÈRE À RÉFLEXION

La Cour suprême du Canada fustige la Cour d'appel du Québec pour son utilisation de l'expression « procès secret »

# DAVIES

## Guy Du Pont, Ad.E.

Associé

### Bureau

Montréal

### Tél.

514.841.6406

### Courriel

gdupont@dwpv.com

11 juin 2024

La Cour du Québec se penche sur de nouvelles questions dans le cadre de l'approbation du deuxième accord de réparation (aussi appelé accord de poursuite suspendue) en vertu du *Code criminel canadien*

23 mai 2023

La protection contre les traitements ou peines cruels et inusités : le cas des amendes minimales

18 mai 2021

Rapport de l'OCDE : le rôle des sociétés dans la lutte contre les intermédiaires qui favorisent la criminalité en col blanc

12 avr. 2021

## FORMATION

Université d'Ottawa, LL.L., 1975

## ADHÉSIONS PROFESSIONNELLES

American Bar Foundation, membre « Fellow »

American College of Trial Lawyers, membre « fellow »

American Law Institute

Association de planification fiscale et financière

Association du Barreau canadien

Fondation canadienne de fiscalité

Association fiscale internationale

## CONSEILS ET COMITÉS

Fondation canadienne de fiscalité, conseil des gouverneurs, ex-gouverneur

## ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

American College of Trial Lawyers, Comité des problèmes spéciaux/administration de la justice (Canada)

American Law Institute, Groupe consultatif sur le contentieux global

American Law Institute, Groupe consultatif sur la propriété intellectuelle

American Law Institute, Groupe consultatif sur la détermination de la peine

Association du Barreau canadien, Comité de la Cour canadienne de l'impôt et du barreau, président

L'Association québécoise des avocats et des avocates de la défense